



SEANCE DU 5 JUILLET 2021

DEPARTEMENT

des Landes

Commune

de

SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt et un, le 5 du mois de juillet 2021, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 29 juin 2021, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Martine BACON-CABY, Sylvie CAILLAUX, Juliane VILLACAMPA, Quitterie HILDELBERT, Maud RIBERA

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

Procurations : 3

Votants : 26

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Franck LAMBERT, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Christophe RAILLARD, Rémy MULLER, Alain BUISSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Ø

Absents : Adeline MOINDROT

Date d'affichage :

29 juin 2021

Pouvoir :

Madame Marie-Astrid ALLAIRE a donné procuration à Madame Sylvie CAILLAUX

Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Monsieur Alain BUISSON

Madame Léa GRANGER a donné procuration à Madame Maud RIBERA

Secrétaire de séance : Martine BACON CABY

Objet : Approbation de la convention d'adhésion pôles retraites et protection sociale 2020-2022



Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion des Landes a décidé d'approuver une nouvelle convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022.

Cette convention, adossée à la convention intervenue entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre de gestion des Landes, intègre toutes les dernières modifications législatives et réglementaires connues à ce jour.

Cette adhésion permet à la commune de bénéficier de l'appui des services du Centre de Gestion des Landes qui agit comme intermédiaire avec les organismes pour gérer les dossiers de retraite de ses agents.

D'autre part, il apporte un accompagnement de la gestion de tous les dossiers d'arrêt de travail dans le but d'aider la collectivité à assurer un vrai suivi statutaire et social de ses agents. La commune ayant déjà adhéree à ce service par le biais de la convention 2015-2017, reconduite par avenant pour les années 2018 et 2019, il s'agit ici de renouveler l'adhésion aux mêmes conditions tarifaires.

Les effectifs se situant entre 51 et 100 agents le coût pour la collectivité serait de 1200 € par an.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la convention 2020-2022 d'adhésion aux pôles retraites et protection sociale du Centre de Gestion des Landes et annexes 1 à 9,

Considérant la nécessité pour la commune de bénéficier de l'appui des services du centre de gestion des Landes qui agit comme intermédiaire avec les organismes pour gérer les dossiers retraite de ses agents et traiter des questions de protection sociale,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver les termes de la convention ci-annexée concernant l'adhésion aux pôles retraites et protection sociale du Centre de Gestion des Landes.

Article 2: d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter



de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre PECASTAINGS

